



REPUBLICQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 17 JUIN 2024

A la suite d'une convocation du lundi 12 juin 2024, les membres du Comité Syndical du Sydeme se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 17 juin 2024 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydeme.

✓ **Etaient présents : 28**

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Germain DERUDDER, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Grégoire LEININGER, Bernard CLAVE, Cyrille FETIQUE, Freddy LITTY, Joël NIEDERLAENDER, Antoine FRANKE, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Luc BALLASSE, Gérard THIEL, Hubert BUR, André DUPPRE, Marc FRIEDRICH, Bernard PETRY, Simonc RAMSAIER, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Philippe SCHUTZ, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Salvatore FIORETTO, Pierre THIL.

- Dont représenté par son suppléant :

Monsieur Gilbert SCHUH est représenté par Madame Eliane JACQUES, Madame Sabrina HASSINGER est représentée par Gaetano CIGNA.

✓ **Excusés ayant donné procuration : 7**

Messieurs Hubert BOURING a donné procuration à Joël NIEDERLAENDER, Dominique LIMBACH a donné procuration à Roland ROTH, Marc SENE a donné procuration à Francis SCHORUNG, Etienne HOFFERT a donné procuration à Gérard THIEL, Ginette MAGRAS a donné procuration à Roselyne DA SOLLER, François GATTI a donné procuration à Salvatore FIORETTO, Jean-Claude HEHN a donné procuration à Jean-Paul HILPERT.

✓ **Excusés : 13**

Mesdames, Messieurs, Alexandre CASSARO, Mireille CINQUALBRE, Chantal PLATTE, Jean-Luc LUTZ, Pascal HELFENSTEIN, Pascal LAUER, Jean MEKETYN, Gabriel WALKOWIAK, Gabriel GLATH, Jean-Paul TINNES, Clément CHRISTIAN, Emmanuel THIRY, Serge STEBLER.

✓ **Absents : 7**

Madame, Messieurs Durkut CAN, Guy BORN, Salvatore COSCARELLA, Emmanuel SCHULLER, Roland GLODEN, Cathia HEIM, David SUCK.

11. MARCHES PUBLICS

OBJET : MARCHÉ PUBLIC DE TRI, TRAITEMENT ET CONDITIONNEMENT ET CARACTERISATIONS DE LA COLLECTE SELECTIVE DES RECYCLABLES

Le Sydeme assure les compétences de transport et de traitement des déchets ménagers et assimilés sur son territoire.

2024/26

Envoyé en préfecture le 08/07/2024
Reçu en préfecture le 08/07/2024
Publié le
ID : 057-255704900-20240617-202426-DE

S'LO

La valorisation optimale des déchets est la vocation première du Sydeme.

En effet, sa politique s'inscrit dans un contexte de préservation de l'environnement, de maîtrise des coûts et de développement des énergies renouvelables. Ainsi, le Syndicat développe des filières adaptées au traitement de chaque type de déchet.

De ce fait, en application de l'ordonnance n°2010-1579 du 17 décembre 2010 qui définit notamment une hiérarchie des modes de traitement, le Sydeme a lancé un marché public.

Ce marché ayant pour objet **la réalisation d'une prestation de tri, traitement, conditionnement et caractérisations de la collecte sélective des recyclables en extension des consignes de tri plastiques (ECT).**

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 29 mars 2024, sous la forme d'un appel d'offres ouvert.

Ce marché a une durée initiale de 12 mois, éventuellement reconductible expressément 2 fois pour une période de 6 mois chacune.

L'échéance du marché, reconductions comprises, est fixée au 30 juin 2026.

Conformément aux dispositions du Code de la commande publique, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) compétente pour l'attribution des marchés en procédure formalisée, s'est réunie le 17 juin 2024 à 16h30, pour statuer sur ce marché.

Une offre conforme et régulière a été réceptionnée émanant de la seule société dépositaire CITRAVAL ROMBAS. Celle-ci est composée de l'offre de base et de l'offre variante obligatoire.

La date de réception des offres était fixée au 06 mai 2024 à 12h00 et la CAO s'est réunie le 17 juin 2024 à 16h30 afin de statuer sur ce marché.

Au vu de l'analyse de la candidature et de l'offre émanant de la société CITRAVAL ROMBAS, la CAO a retenu cette offre la variante qui se décompose comme suit :

- 55 € HT / tonne pour la prestation de tri des fibreux,
- 195 € HT / tonne pour la prestation de tri de la collecte sélective,
- 165 € HT / tonne pour la PSE (Prestation Eventuelle Supplémentaire) de transport / traitement de 100 % des refus de tri / taux de refus estimé à 40 % (TGAP comprise),
- 120 € HT / tonne pour la prestation de caractérisation des fibreux,
- 195 € HT / tonne pour la prestation de caractérisation de la collecte sélective,
- 140 € HT / tonne pour la prestation de caractérisation des refus de tri,

Après avis favorable du Bureau et de la commission finances du 12 juin 2024 et après avoir entendu l'exposé du Président, le Comité Syndical

Délibère par :

35 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décide

- De prendre acte de la décision de la CAO,
- D'autoriser le Président à signer les documents du marché,
- D'inscrire chaque année les crédits correspondants au budget.

2024/26

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le

ID : 057-255704900-20240617-202426-DE



La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à MORSBACH, le 17 juin 2024

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT :
Compte tenu de la publication de la délibération,
Et de la transmission en Sous-Préfecture le

08 JUL 2024